À Dijon, le 8 juin 2025

Objet : Appel à participation – Dispositif d'éducation à la citoyenneté mondiale « Tandems Solidaires » 2025-2026

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement de la région Bourgogne-Franche-Comté
Mesdames, Messieurs les personnels et membres des équipes pédagogiques,
Mesdames, Messieurs les bénévoles et salariés d'associations,

La région académique de Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort, le Département du Doubs, la Ville de Belfort, la Ville de Dijon, la Ville de Besançon, la Ville de Nevers, la Ville d'Arbois et le CNEAP Bourgogne-Franche-Comté avec l'appui de l'association Bourgogne-Franche-Comté International, s'engagent conjointement dans la conduite du dispositif Tandems Solidaires pour l'année scolaire 2025-2026.

À travers ce dispositif multi-acteurs, les collectivités, institutions et associations se rassemblent autour de l'ambition commune de développer l'éducation à la citoyenneté mondiale auprès du plus grand nombre d'élèves de la région. Ce dispositif vise plus spécifiquement à contribuer à la sensibilisation des scolaires à l'altérité, aux enjeux du développement durable et aux interdépendances entre les peuples. Les Tandems Solidaires ont aussi pour objectif de faciliter leur engagement pour faire face aux grands défis du 21e siècle rassemblés au sein de l'Agenda mondial 2030 articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable.

Le dispositif s'inscrit en complémentarité des politiques publiques des collectivités territoriales, il répond aux missions de l'Éducation Nationale en faveur de l'Éducation au Développement Durable et à la mise en place du Parcours citoyen de l'élève. Il permet la constitution et le soutien technique et financier de binômes composés d'une association et d'un groupe d'élèves accompagné de son équipe éducative pour la mise en place d'un projet pédagogique durant une année scolaire.

Il est ouvert à toutes les associations ainsi qu'à tous les établissements scolaires - des niveaux maternelle, primaire, collège et lycée - de la région. Un soutien financier forfaitaire de 500 € est alloué à l'établissement scolaire pour chaque projet mené, ainsi qu'un accompagnement méthodologique gratuit (formations, appui-conseil, mise à disposition de ressources pédagogiques, temps d'échanges et de concertation entre participants au dispositif, rencontres locales et régionales de valorisation des projets menés, etc.) pour les enseignants, personnels académiques et responsables associatifs engagés dans le projet.

Les établissements scolaires et les associations souhaitant s'engager dans cette démarche sont invités à remplir le formulaire d'inscription avant le 15 octobre 2025.

Vous trouverez sur le site BFC International différents éléments complémentaires vous indiquant le règlement et le calendrier, une liste de partenaires associatifs potentiels pour intervenir dans le cadre du dispositif, les modalités d'éligibilité et de fonctionnement du dispositif. Pour tout autre renseignement, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (tandems.solidaires@bfc-international.org / 09.83.20.12.03 / 07.45.23.57.90) et les agents de nos différentes collectivités et institutions se tiennent à votre disposition.

Depuis 2003, plus de 500 Tandems Solidaires ont été constitués en Bourgogne-Franche-Comté et ont permis à plus de 12 000 élèves de mener une réflexion et des actions autour de la citoyenneté mondiale. Nous espérons que vous serez une nouvelle fois nombreux à participer à cette dynamique collective et innovante.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos très sincères salutations

Pour la région académique et l'académie de Besançon Mme Nathalie ALBERT-MORETTI Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et rectrice de l'académie de Besançon	**Pour l'académie de Dijon** Mme Mathilde GOLLETY Rectrice de l'académie de Dijon	**Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté** Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente
Pour le Conseil Départemental du Jura M. Gérôme Fassenet Président	**Pour le Conseil Départemental du Territoire de Belfort** M. Florian BOUQUET Président	**Pour la Ville de Belfort** M. Damien MESLOT Maire
Pour la Ville de Nevers M. Denis THURIOT Maire Pour le Maire, Par délégation, Chrystel PITOUN	**Pour la Ville de Dijon** Mme Nathalie KOENDERS Maire	**Pour la Ville de Besançon** Mme Anne VIGNOT Maire
Pour la Ville d'Arbois Mme Valérie DEPIERRE Maire	**Pour la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt** Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER Directrice Pour la directrice régionale La cheffe du service régional de la formation et du développement	**Pour le réseau "Les Campus du Vivant"** Mme Marie Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR **Présidente** REPAFEB
Pour le Conseil national de l'enseignement agricole privé M. Cyril JORAND DREAP	**Pour Bourgogne-Franche-Comté International** Mme Liliane LUCCHESI Présidente	